

# Pénurie d'eau à Brazzaville : Le ministre Honoré Sayi s'explique

Dossier de la rédaction de H2o  
January 2022

Interpellé par les députés au cours de la séance de questions orales au gouvernement avec débat, sur les difficultés rencontrées actuellement dans la fourniture en eau potable dans la capitale, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi, a invoqué des causes endogènes et exogènes. Sur le plan interne, le ministre a évoqué le projet d'extension en zones périphériques et de renforcement du service public d'eau potable à Brazzaville (PEPS) comme étant l'une des causes principales de perturbations de la desserte d'eau dans la ville. Il a aussi évoqué la vétusté du réseau de distribution existant dans les vieux quartiers de la ville datant de 67 ans avec des canalisations en acier galvanisé et en fontes grises, à l'origine de la dégradation de la qualité de l'eau distribuée, bien qu'elle soit sortie potable de l'usine ; les difficultés d'approvisionnement en pièces dans le cadre des équipements de production et de distribution ; la mauvaise situation financière de la société opératrice sont autant des problèmes que rencontre La Congolaise des Eaux (LCDE). "La structure financière de la LCDE est déficitaire pour faire face aux différentes contraintes d'exploitation. Cette situation est liée à plusieurs facteurs dont les tarifs et le non-paiement par l'État de ses factures", a expliqué Honoré Sayi. S'agissant des causes exogènes, il a cité une alimentation en électricité très intermittente. "Nous savons tous que pour faire un pompage d'eau, il faut environ 7 heures continues de distribution d'électricité sur les usines. Quand il n'y en a pas, en raison de la multitude des ruptures que nous avons constatées, il ne peut y avoir de l'eau", a-t-il répondu. Les autres causes sont : le ravinement érosif dans les quartiers périphériques qui met les canalisations à nu et les expose à des destructions surtout lors des passages des véhicules lourds ou par des actes inciviques de certains citoyens ; le défi majeur environnemental constitué par l'engorgement des prises d'eau des usines par les déchets de sable et autres déchets solides chargés par les cours d'eau. À cela, s'ajoute la forte dégradation de la qualité de l'eau brut suite aux pluies diluviennes occasionnant ainsi des arrêts techniques de production.

S'agissant des solutions envisagées, le ministre a rappelé que Brazzaville bénéficie actuellement, dans le cadre du projet PEPS, de la pose, du renouvellement, de la densification et de l'intensification de plus de 500 kilomètres de canalisations dans les quartiers périphériques. Le gouvernement compte aussi sur la réhabilitation en cours de l'ancienne usine de Djoué qui date de 1954.

Parfait Wilfried Douniama, Les Dépêches de Brazzaville (Brazzaville) - Afrique